

## OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

## S TEMPO DNCA (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

|                              |                        |                                      |                                                                         |
|------------------------------|------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>Initiateur du PRIIP :</b> | Sagis Asset Management | <b>Code ISIN :</b>                   | FR0011538818                                                            |
|                              | 72 avenue Victor Hugo  |                                      | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20                                          |
| <b>Adresse :</b>             | 75116 Paris            | <b>Pour plus d'information,</b>      | E-mail : <a href="mailto:contact@sagis-am.com">contact@sagis-am.com</a> |
|                              | France                 | <b>merci de contacter Sagis AM :</b> | <a href="http://www.sagis-am.com">www.sagis-am.com</a>                  |

L'AMF est chargée du contrôle de l'initiateur du PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce document a été mis à jour dernièrement le 30/09/2025

## Type de produit d'investissement

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS). Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « HUGO DNCA » (FR0012637189). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

## Durée de l'OPC

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

## Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO DNCA » a un objectif de gestion identique à celui du Fonds maître « HUGO DNCA » (FR0012637189), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier. Le Fonds maître a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence 50% Euro Stoxx 50 + 50% FTSE MTS EMU GOV BOND 3-5 ans, calculé coupons et dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

### Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La stratégie utilisée repose sur une gestion flexible de la construction de portefeuille par le biais d'une sélection de titres effectuée en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs et sur une définition de l'allocation stratégique de long terme.

Le Fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :

De 0 à 60% de son actif net aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, de toutes tailles de capitalisations et de tous secteurs dont :

- de 0 à 60% en actions de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne,
- de 0 à 5% aux marchés des actions de pays émergents,
- de 0 à 20% aux marchés des actions de sociétés de petite capitalisation (inférieure à 1 milliard d'euros).

De 20 à 100% de son actif net en instruments de taux, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés dont 0 à 40% de son actif net en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la Société de Gestion et/ou celle des agences de notation, ou non notés. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la Société de Gestion ne recourt pas systématiquement à des notations émises par des agences de notation pour fonder ses décisions de gestion et procédera à sa propre analyse.

Le Fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts et/ou actions d'OPCVM ou de Fonds d'Investissement à Vocation Générale français répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion Le Fonds pourra recourir à des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers à titre de couverture et/ou exposition des risques action, de taux et de change, sans recherche de surexposition. Le Fonds peut également recourir à des obligations convertibles dans la

limite de 25% de son actif net. L'exposition au risque de change sur les devises hors euro est limitée à 20% de l'actif net.

Dans la limite de 20% de son actif net, le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés (futures, forwards) à titre de couverture et/ou exposition du portefeuille. Le Fonds ne recourt pas à des instruments financiers dérivés à des fins de surexposition du portefeuille.

L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation totale

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi.

La valeur liquidative est hebdomadaire, calculée chaque vendredi à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes et des jours de fermeture de Bourse. Dans ce cas, elle est calculée la veille.

Lorsque le jour de centralisation des souscriptions / rachats du fonds maître est un jour férié en France ou jour de fermeture de Bourse, la centralisation des souscriptions / rachats du fonds nourricier sera, uniquement dans ce cas, la veille du jour de centralisation des souscriptions / rachats, c'est-à-dire le mercredi à 16h. En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

### Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître :

Les demandes de rachat sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvré à 12h auprès du centralisateur CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour du vendredi. En cas de jours férié légal en France (au sens de l'article 3133-1 du code du travail) ou en cas de jours de fermeture de Bourse (calendrier Euronext SA), les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés la veille ouvrée.

## Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

## Dépôtairer du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) - 6, Avenue de Provence - 75009 PARIS.

### Informations complémentaires

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française sur le site internet [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur demande écrite de l'investisseur auprès de Sagis Asset Management, 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris, France

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risques

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

<- Risque plus faible

Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

 L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque entre basse et moyenne. Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

-Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.  
 -Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

### Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| Investissement initial de 10 000 EUR |                                                        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénario sous tensions               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 120 EUR                 | 6 440 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -28,8 %                   | - 8,4 %                    |
| Scénario défavorable                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 810 EUR                 | 10 280 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -11,9 %                   | 0,5 %                      |
| Scénario intermédiaire               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 420 EUR                | 12 050 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 4,2 %                     | 3,8 %                      |
| Scénario favorable                   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 12 120 EUR                | 14 800 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 21,2 %                    | 8,2 %                      |

Scénario défavorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 27/05/2016 et le 28/05/2021

Scénario favorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 27/03/2020 et le 28/03/2025

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sagis Asset Management. En cas de défaillance de Sagis Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

| Investissement initial de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                         | 175 EUR                   | 1 093 EUR                  |
| Incidence des coûts annuels (*)      | 1,8 %                     | 1,8 % par an par an        |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,6 % avant déduction des coûts et de 3,8 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                   | L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. | 0 EUR                                                    |
| Coûts de sortie                                                   | 0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.                                                                                    | 0 EUR                                                    |
| Coûts récurrents                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,8 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.                                                                   | 175 EUR                                                  |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.                                                                                  | 0 EUR                                                    |
| Coûts accessoires                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.                                                                                                                                                                                | Néant                                                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

|                                                       |                                                |                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sagis Asset Management</b><br>Réclamations Clients | 72 avenue Victor Hugo<br>75116 Paris<br>France | <a href="http://www.sagis-am.com">www.sagis-am.com</a><br>Téléphone : (+33)1 76 62 26 20<br>E-mail : <a href="mailto:reclamation@sagis-am.com">reclamation@sagis-am.com</a> |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers : Médiateur de l'AMF  
Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : [mediation@amf-france.org](mailto:mediation@amf-france.org)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

## OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

## S TEMPO ODDO BHF (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

|                              |                                                |                                                                   |                                                                                     |
|------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Initiateur du PRIIP :</b> | Sagis Asset Management                         | <b>Code ISIN :</b>                                                | FR0011538826                                                                        |
| <b>Adresse :</b>             | 72 avenue Victor Hugo<br>75116 Paris<br>France | <b>Pour plus d'information,<br/>merci de contacter Sagis AM :</b> | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20<br>E-mail : contact@sagis-am.com<br>www.sagis-am.com |

L'AMF est chargée du contrôle de l'initiateur du PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce document a été mis à jour dernièrement le 30/09/2025

## Type de produit d'investissement

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS). Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « HUGO RENDEMENT » (FR0011524388). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

## Durée de l'OPC

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

## Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO ODDO BHF » a un objectif de gestion identique à celui de l'OPCVM maître « HUGO RENDEMENT » (FR0011524388), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir rechercher une performance égale ou supérieure à Ester +300bp sur un horizon de placement supérieur à 5 ans tout en cherchant à limiter la volatilité annuelle à 10% ex-post maximum du portefeuille.

### Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La gestion du Fonds repose sur une gestion discrétionnaire combinant l'utilisation d'instruments financiers diversifiés (actions, obligations, titres de créances négociables et d'OPC) et d'instruments financiers à terme.

L'investissement du Fonds en titres de créances s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres – bond picking – reposant pour une large partie sur la qualité de l'émetteur (Rating Standard & Poor's ou jugé équivalent par la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion) et pour une moindre partie sur le caractère attractif de la rémunération du titre sélectionné. L'investissement du Fonds en actions s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres – stock picking. Cette gestion est basée sur une analyse fondamentale qui repose sur une approche durable « value », dont les critères les plus importants sont la stabilité, la rentabilité, la rentabilité et une évaluation jugée attrayante par la Société de Gestion.

Les valeurs dans lesquels le Fonds investit sont soumises à des restrictions liées aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les entreprises figurant dans l'indice MSCI ACWI constituent l'univers d'investissement initial du Fonds, tant pour les actions que pour les obligations d'entreprises. L'application d'un filtre ESG basé sur les données de MSCI ESG Research se traduit par l'exclusion d'au moins 20% des sociétés reprises au sein de l'indice MSCI ACWI. Le filtre ESG repose sur les trois évaluations suivantes réalisées par MSCI ESG Research : 1. Le score MSCI ESG évalue la sensibilité des entreprises aux risques et opportunités liés aux critères ESG sur une échelle allant de « CCC » (plus mauvaise note) à « AAA » (meilleure note). Il est basé sur les sous-scores pour chacun des trois critères (environnement, social et gouvernance), avec une échelle allant dans chaque cas de « 0 » (plus mauvaise note) à « 10 » (meilleure note). Le Fonds n'investit pas dans les entreprises ayant obtenu le score « CCC » ou ayant obtenu le score « B » dans le cas où leur sous-score MSCI ESG est inférieur à « 3 » dans les catégories environnement, social ou gouvernance, ni dans les émetteurs souverains affichant un score de « CCC » ou « B ». 2. Le Fonds applique le socle commun d'exclusion tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de Gestion, disponible sur le site « am.oddo-bhf.com ». Ce socle couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Fonds applique également des exclusions spécifiques. Ainsi, le Fonds ne pourra pas investir dans les entreprises qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires dans la vente d'armes nucléaires, conventionnelles ou civiles, les jeux de hasard et la pornographie. 3. Le score MSCI ESG Controversies analyse les stratégies de gestion des entreprises et vérifie qu'elles se conforment aux normes et standards internationaux. Le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies est notamment contrôlé. Le Fonds n'investira pas dans les entreprises qui violent ces principes au regard du score MSCI ESG Controversies. Au moins 90% des émetteurs des titres en portefeuille sont évalués au regard de leur bilan ESG (à l'exception des liquidités). Des informations supplémentaires sur l'analyse ESG sont prévues dans le prospectus, à la rubrique « Stratégie d'investissement ». Le Fonds est géré de manière active mais n'est pas géré en référence à un indicateur.

Le Fonds pourra être exposé :

- aux marchés actions de 0% minimum à 50% maximum de l'actif net du Fonds, de tous secteurs et de toutes capitalisations. L'investissement en actions se fera en actions françaises, européennes ou internationales, dont 10% maximum hors OCDE.
- aux marchés de taux et monétaires de 40% minimum à 100% maximum de l'actif, dont 90% minimum de cette poche en titres dits « Investment Grade » de notation supérieure à

BB+ et jusqu'à 10% de l'actif net en titres réputés spéculatifs dits « à haut rendement », de notation comprise entre BB+ et B- (Standard & Poor's ou jugé équivalent par la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion).

Le Fonds pourra investir dans des titres de créances négociables d'émetteurs d'un pays membre de l'OCDE exclusivement. L'échéance maximum des titres utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du fonds sera de 5 ans.

Le Fonds pourra investir dans des titres obligataires de la zone OCDE avec 10 % maximum hors OCDE. La maturité maximum des titres obligataires est de 12 ans mais le Fonds peut être investi jusqu'à 20% dans des obligations de maturité supérieure. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés. Le fonds peut également investir jusqu'à 40% maximum de son actif net en obligations subordonnées du secteur bancaire, assurance et entreprise. Le Fonds est géré dans une fourchette de sensibilité de 0 à 7. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de rating, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux. Le Fonds peut être investi jusqu'à 10 % de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE et (ii) en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214- 13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par les Sociétés de Gestion du Groupe ODDO BHF (jusqu'à 10%) et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds. Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme ou conditionnels et effectuer des opérations de gré à gré dans le but d'une couverture et/ou d'une exposition des risques de taux, actions et change du portefeuille (futures, options, change à terme). Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 50% de son actif net au risque de change. L'exposition aux marchés émergents ne pourra pas excéder 10% de l'actif net du Fonds. L'exposition maximale du Fonds aux instruments (actions, titres de créances, OPC et Dérivés) ne pourra pas dépasser 100% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (actions, taux, monétaire, crédit) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation totale

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi. La valeur liquidative est hebdomadaire, calculée chaque vendredi à l'exception des jours fériés légaux en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes et/ ou de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA). Dans ce cas, elle est calculée la veille. Lorsque le jour de centralisation des souscriptions / rachats du fonds maître est un jour férié en France ou jour de fermeture de Bourse, la centralisation des souscriptions / rachats du fonds nourricier sera, uniquement dans ce cas, la veille du jour de centralisation des souscriptions / rachats, c'est-à-dire le mercredi à 16h. En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

**Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître :** Les demandes de rachat sont centralisées chaque vendredi (ou le jour de bourse précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris ou un jour férié légal) avant 11h15 auprès du centralisateur ODDO BHF SCA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

## Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

## Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) – 6, Avenue de Provence – 75009 PARIS.

### Informations complémentaires

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française sur le site internet [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur demande écrite de l'investisseur auprès de Sagis Asset Management, 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris, France

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risques

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

<- Risque plus faible

Risque plus élevé ->



L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque entre basse et moyenne. Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

-Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.  
-Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

### Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| Investissement initial de 10 000 EUR |                                                        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénario sous tensions               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 330 EUR                 | 6 540 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -26,7 %                   | - 8,2 %                    |
| Scénario défavorable                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 750 EUR                 | 9 900 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -12,5 %                   | - 0,2 %                    |
| Scénario intermédiaire               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 400 EUR                | 10 960 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 4,0 %                     | 1,8 %                      |
| Scénario favorable                   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 750 EUR                | 12 940 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 17,5 %                    | 5,3 %                      |

Scénario défavorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2017 et le 30/12/2022

Scénario intermédiaire : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 25/03/2022

Scénario favorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 27/03/2020 et le 28/03/2025

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sagis Asset Management. En cas de défaillance de Sagis Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

## Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

| Investissement initial de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                         | 164 EUR                   | 929 EUR                    |
| Incidence des coûts annuels (*)      | 1,6 %                     | 1,7 % par an par an        |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,5 % avant déduction des coûts et de 1,8 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                   | L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. | 0 EUR                                                    |
| Coûts de sortie                                                   | 0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.                                                                                    | 0 EUR                                                    |
| Coûts récurrents                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,6 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.                                                                   | 164 EUR                                                  |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.                                                                                  | 0 EUR                                                    |
| Coûts accessoires                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.                                                                                                                                                                                | Néant                                                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

|                                                       |                                                |                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sagis Asset Management</b><br>Réclamations Clients | 72 avenue Victor Hugo<br>75116 Paris<br>France | www.sagis-am.com<br>Téléphone : (+33)1 76 62 26 20<br>E-mail : <a href="mailto:reclamation@sagis-am.com">reclamation@sagis-am.com</a> |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers : Médiateur de l'AMF  
Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : [mediation@amf-france.org](mailto:mediation@amf-france.org)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

## OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

## S TEMPO SWISS LIFE AM (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

|                              |                        |                                      |                                                                         |
|------------------------------|------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>Initiateur du PRIIP :</b> | Sagis Asset Management | <b>Code ISIN :</b>                   | FR0011591015                                                            |
|                              | 72 avenue Victor Hugo  |                                      | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20                                          |
| <b>Adresse :</b>             | 75116 Paris            | <b>Pour plus d'information,</b>      | E-mail : <a href="mailto:contact@sagis-am.com">contact@sagis-am.com</a> |
|                              | France                 | <b>merci de contacter Sagis AM :</b> | <a href="http://www.sagis-am.com">www.sagis-am.com</a>                  |

L'AMF est chargée du contrôle de l'initiateur du PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce document a été mis à jour dernièrement le 30/09/2025

## Type de produit d'investissement

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS). Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « HUGO SWISS LIFE » (FR0012649713). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

## Durée de l'OPC

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

## Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO SWISS LIFE AM » a un objectif de gestion identique à celui du fonds maître « HUGO SWISS LIFE AM » (FR0012649713), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir chercher à obtenir, sur un horizon de 4 ans, un rendement net de frais de gestion supérieur à celui de son indice de référence : 40% MSCI World Index (USD) Net Return (NDDUWI Index) (dividendes réinvestis) + 60% JPMorgan Government Bond Index Broad Hedged EUR TR (JHUCGBIB Index) (coupons réinvestis). À cela, est associé un objectif extra-financier, qui se traduit par l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière significative.

### Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

#### Approche financière :

La stratégie d'investissement du Fonds repose sur une gestion discrétionnaire permettant de moduler son exposition aux différents marchés en fonction de l'analyse financière que fait le gestionnaire. Pour répondre à son objectif de gestion, le FCP mène une gestion discrétionnaire tout en investissant sur les marchés internationaux d'actions, d'obligations et instruments monétaires. La gestion est réactive et flexible. Son exposition à la classe d'actifs Actions peut varier entre 0 et 60% de l'actif net. L'exposition du Fonds aux autres classes d'actifs peut varier entre 0 et 100% de l'actif net.

Le Fonds peut être exposé via des OPCVM ou FIA, à hauteur de :

- 20% maximum en actions de petite et moyenne capitalisations (respectivement inférieures à 2 et 10 milliards d'euros pour les actions US et 1 et 5 milliards d'euros pour les actions non-US), de toutes zones géographiques ;
- 20% maximum en actions de marchés émergents ;
- 20% maximum en obligations de marchés émergents ;
- 10% maximum en obligations convertibles ;
- 40% maximum en titres de taux de notation inférieure à « Investment Grade » ou en titres non notés ou jugés équivalents selon l'analyse de la société de gestion (y compris titres subordonnés hors obligations contingentes convertibles) ;
- 70% maximum au risque de change sur des devises hors euro.

Le Fonds s'interdit d'investir dans des obligations contingentes convertibles. La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre -3 et 10. Le Fonds pourra utiliser des instruments dérivés dans la limite d'une fois l'actif.

1/ **Allocation :** Le Fonds est stratégiquement investi : d'une part, dans les classes traditionnelles d'actifs suivantes : actions et instruments financiers de taux (obligations d'Etat, obligations du secteur privé (marché du crédit)) ; et d'autre part, dans d'autres classes d'actifs ou des stratégies de gestion ayant pour objectif un complément de rendement par rapport aux classes d'actifs traditionnelles.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs est déterminée par plusieurs modèles quantitatifs propriétaires d'aide à la décision (développé par Swiss Life Asset Managers France) et un Comité d'investissement au sein de la société de gestion qui analyse les résultats des modèles et détermine les pondérations optimales à appliquer au portefeuille en fonction de l'environnement de marché. Le FCP peut être investi en parts et/ou actions d'OPCVM/FIA (OPC) internes et/ou externes.

2/ **Sélection des OP :** Le gérant du FCP sélectionne au sein d'un univers de sociétés de gestion, les OPC permettant d'atteindre cette allocation (cas d'un OPC géré passivement) et le cas échéant de surperformer les indices de référence propres au segment de l'allocation

(cas d'un OPC géré activement). Les critères de sélection des OPC sont notamment les suivants : la rigueur du processus d'investissement ; la performance relative de l'OPCVM et le ratio rendement/risque de l'OPC ; l'écart de suivi de l'OPCVM (tracking error) ; le taux de frais de gestion.

#### Approche extra-financière :

**Prise en compte des risques de durabilité :** Le Fonds prend en compte les risques de durabilité dans son processus d'investissement. Cette prise en compte est réalisée notamment par : l'application d'exclusions liées aux critères ESG, le suivi des indicateurs que le Fonds utilise pour promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales, qui comprennent : la note ESG moyenne pondérée du fonds ; l'empreinte carbone du fonds ; et le pourcentage d'investissements réalisés dans des titres de sociétés liant la rémunération des dirigeants à des critères de durabilité.

**Exclusions :** Dans le cadre de sa gestion, Swiss Life Asset Managers France souhaite limiter les risques de réputation et de marché qui pourraient être associés à des émetteurs ou à des activités qui portent atteinte aux facteurs de durabilité. Dans cet objectif, Swiss Life Asset Managers France a défini des exclusions de trois types différents : Réglementaires (notamment sur les armes controversées) ; Sectorielles (par exemple, sur le charbon thermique) ; Normatives (par exemple, sur la violation des principes du Pacte Mondial).

**Règles ESG prises en compte dans la construction du portefeuille :** Au moins 90 % des investissements du Fonds, à l'exception des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics et des liquidités sous forme de dépôt d'espèces sera investi dans des fonds mettant eux-mêmes en œuvre une approche extra-financière significativement engageante.

**Méthodologies de notation des Principales incidences négatives (Principal Adverse Impacts, ou PAI) :** Le fonds est un OPCVM d'OPCVM. De ce fait, il ne prend pas directement en compte les PAI dans ses décisions d'investissements. Cependant, la position des sociétés de gestion gérant les fonds sous-jacents au sujet des PAI est systématiquement analysée pour s'assurer de la prise en compte de ces derniers d'une manière cohérente avec la stratégie globale ESG du fonds.

### **Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation totale

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi. La valeur liquidative est hebdomadaire, calculée chaque vendredi à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes et des jours de fermeture de Bourse. Dans ce cas, elle est calculée la veille. Lorsque le jour de centralisation des souscriptions / rachats du fonds maître est un jour férié en France ou jour de fermeture de Bourse, la centralisation des souscriptions / rachats du fonds nourricier sera, uniquement dans ce cas, la veille du jour de centralisation des souscriptions / rachats, c'est-à-dire le mercredi à 16h. En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

**Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître :** Les demandes de rachat sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvré à 11h.

## Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 4 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

## Dépôtairer du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) - 6, Avenue de Provence - 75009 PARIS.

Informations complémentaires

Page 7 sur 30

SAGIS ASSET MANAGEMENT - SAGIS INVEST - S TEMPO SWISS LIFE AM

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risques

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

< - Risque plus faible

Risque plus élevé ->



L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque entre basse et moyenne.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 4 ans après la souscription au compartiment.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

-Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.

-Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

### Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| Investissement initial de 10 000 EUR |                                                        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénario sous tensions               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 520 EUR                 | 7 040 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -24,8 %                   | - 8,4 %                    |
| Scénario défavorable                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 750 EUR                 | 9 270 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -12,5 %                   | - 1,9 %                    |
| Scénario intermédiaire               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 130 EUR                | 10 100 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 1,3 %                     | 0,2 %                      |
| Scénario favorable                   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 370 EUR                | 11 960 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 13,7 %                    | 4,6 %                      |

Scénario défavorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 24/03/2016 et le 27/03/2020

Scénario intermédiaire : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 26/10/2018 et le 28/10/2022

Scénario favorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 27/03/2020 et le 28/03/2024

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 4 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sagis Asset Management. En cas de défaillance de Sagis Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

## Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

| Investissement initial de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                         | 209 EUR                   | 871 EUR                    |
| Incidence des coûts annuels (*)      | 2,1 %                     | 2,1 % par an par an        |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,3 % avant déduction des coûts et de 0,2 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                   | L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 4 ans |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. | 0 EUR                                                    |
| Coûts de sortie                                                   | 0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie de cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.                                                                                 | 0 EUR                                                    |
| Coûts récurrents                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,1 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.                                                                   | 209 EUR                                                  |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.                                                                                  | 0 EUR                                                    |
| Coûts accessoires                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.                                                                                                                                                                                | Néant                                                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 4 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 4 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

|                                                       |                                                |                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sagis Asset Management</b><br>Réclamations Clients | 72 avenue Victor Hugo<br>75116 Paris<br>France | www.sagis-am.com<br>Téléphone : (+33)1 76 62 26 20<br>E-mail : <a href="mailto:reclamation@sagis-am.com">reclamation@sagis-am.com</a> |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers : Médiateur de l'AMF  
Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : [mediation@amf-france.org](mailto:mediation@amf-france.org)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

## OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

## S TEMPO EDMOND DE ROTHSCHILD (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

|                              |                                                |                                                                   |                                                                                     |
|------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Initiateur du PRIIP :</b> | Sagis Asset Management                         | <b>Code ISIN :</b>                                                | FR0011538834                                                                        |
| <b>Adresse :</b>             | 72 avenue Victor Hugo<br>75116 Paris<br>France | <b>Pour plus d'information,<br/>merci de contacter Sagis AM :</b> | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20<br>E-mail : contact@sagis-am.com<br>www.sagis-am.com |

L'AMF est chargée du contrôle de l'initiateur du PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce document a été mis à jour dernièrement le 30/09/2025

### Type de produit d'investissement

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS). Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « MULTI ASSET EDMOND DE ROTHSCHILD » (FR001400QRV5). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

### Durée de l'OPC

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

### Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO EDMOND DE ROTHSCHILD » a un objectif de gestion identique à celui de l'OPCVM maître « MULTI ASSET EDMOND DE ROTHSCHILD », (FR001400QRV5), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier.

L'objectif de gestion du fonds maître vise à offrir une performance cumulée nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé supérieur à trois ans en gérant de manière discrétionnaire et opportuniste un portefeuille diversifié sur de multiples classes d'actifs (dont actions, taux, devises) sans contraintes de secteurs et zones géographiques.

L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance du Fonds est composé des indices suivants :

- 40% MSCI World Net Total Return (indice mondial MSCI des actions internationales), libellé en euro.

- 40% ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index (BBG: EMU2 index), libellé en euro.

- 20% ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government Index (BBG: ESGI index), libellé en euro.

Les différentes composantes de l'indicateur de référence s'entendent dividendes/coupons réinvestis.

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché.

#### Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La société de gestion met en œuvre une gestion dynamique, discrétionnaire et opportuniste. L'OPCVM pourra intervenir sur les classes d'actifs suivantes :

#### • Actions :

L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% à 60% de son actif net.

Le Fonds pourra détenir des actions en direct de sociétés de toutes capitalisations et de tous secteurs géographiques ou économiques.

L'exposition aux actions des pays émergents qui se fera exclusivement de manière directe pourra atteindre jusqu'à 20% de l'actif net.

En outre, les investissements sur les actions de petites capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros) et moyennes capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 et 5 milliards d'euros) ne représenteront pas plus de 15% de l'actif net de l'OPCVM.

La capitalisation boursière des sociétés en portefeuille sera supérieure à 150 millions d'euros.

#### • Titres de créance et instruments du marché monétaire :

L'exposition aux titres de créance et instruments du marché monétaire de l'OPCVM sera comprise entre 40% à 80% de son actif net.

L'actif du Fonds, dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion et de la gestion de trésorerie, pourra comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire dont les marchés de la dette émergente dans la limite de 10% de son actif net. Ces instruments seront émis sans restriction de répartition dette publique/dette privée par des états souverains, des institutions assimilées.

Ces instruments auront une notation long-terme supérieure ou égale à BBB- ou une notation court terme supérieure ou égale à A3, décernée par Standard & Poor's ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente.

Néanmoins, ces instruments pourront également, jusqu'à 30% de l'actif net du Fonds, disposer d'une notation inférieure et appartenir à la catégorie « High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important dont la

notation est inférieure à BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne équivalente de la société de gestion).

Le Fonds pourra également investir dans des obligations convertibles, dans la limite maximale de 10% de son actif net.

Le Fonds pourra également investir en obligations contingentes convertibles (Coco) dans la limite maximale de 15% de son actif net.

La sélection des titres ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de notation. Elle se base notamment sur une analyse interne. La société de gestion analyse préalablement à chaque décision d'investissement chaque titre sur d'autres critères que la notation. En cas de dégradation de la notation d'un émetteur dans la catégorie « High Yield », la société de gestion effectue nécessairement une analyse détaillée afin de décider de l'opportunité de vendre ou de conserver le titre dans le cadre du respect de l'objectif de rating.

Le Fonds pourra acheter des parts d'EMTN (Euro Medium Term Note) ou d'obligations indexées.

#### • Actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :

Le Fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ou FIA de droit français, quelle que soit leur classification afin de diversifier l'exposition à d'autres classes d'actifs, y compris indicies cotés pour augmenter l'exposition aux marchés actions ou diversifier l'exposition à d'autres classes d'actifs (par exemple : matières premières ou immobilier).

Dans cette limite de 10%, le Fonds pourra également investir dans des actions ou parts de FIA de droit étranger et/ou en fonds d'investissement de droit étranger répondant aux critères d'éligibilité réglementaire.

Ces OPC et fonds d'investissement pourront être gérés par la société de gestion ou par une société liée.

Les parts ou actions des OPC sélectionnés, non gérés par la société de gestion, ne feront pas l'objet d'une analyse extra-financière.

#### • Devises :

Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif net dans des devises autres que l'Euro

#### • Instruments dérivés intégrés :

Pour réaliser son objectif de gestion, le Fonds pourra également investir sur des instruments financiers contenant des dérivés intégrés.

#### • Instruments dérivés :

Le Fonds pourra intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré.

#### Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du vendredi.

La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de Bourse. Dans ce cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.

En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

**Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître :** Les demandes de souscription et de rachat sont reçues chaque vendredi jusqu'à 11h et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Si ce jour est un jour férié Français ou de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A.), les demandes de souscriptions et de rachats seront centralisées le jour ouvré précédent.

## Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 3 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

## Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) – 6, Avenue de Provence - 75009 PARIS.

### Informations complémentaires

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française sur le site internet [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur demande écrite de l'investisseur auprès de Sagis Asset Management, 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris, France

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risques

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

<- Risque plus faible

Risque plus élevé ->



L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque entre basse et moyenne. Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 3 ans après la souscription au compartiment.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.
- Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

### Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| Investissement initial de 10 000 EUR |                                                        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénario sous tensions               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 350 EUR                 | 7 260 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -26,5 %                   | -10,1 %                    |
| Scénario défavorable                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 050 EUR                 | 10 240 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | - 9,5 %                   | 0,8 %                      |
| Scénario intermédiaire               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 490 EUR                | 11 550 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 4,9 %                     | 4,9 %                      |
| Scénario favorable                   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 980 EUR                | 13 250 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 19,8 %                    | 9,8 %                      |

Scénario défavorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 27/03/2020

Scénario intermédiaire : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2020 et le 28/07/2023

Scénario favorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 31/12/2021

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sagis Asset Management. En cas de défaillance de Sagis Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

## Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

| Investissement initial de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                         | 192 EUR                   | 679 EUR                    |
| Incidence des coûts annuels (*)      | 1,9 %                     | 2,0 % par an par an        |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,9 % avant déduction des coûts et de 4,9 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                   | L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 3 ans |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. | 0 EUR                                                    |
| Coûts de sortie                                                   | 0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie de cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.                                                                                 | 0 EUR                                                    |
| Coûts récurrents                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,9 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.                                                                   | 192 EUR                                                  |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.                                                                                  | 0 EUR                                                    |
| Coûts accessoires                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.                                                                                                                                                                                | Néant                                                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 3 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

|                                                       |                                                |                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sagis Asset Management</b><br>Réclamations Clients | 72 avenue Victor Hugo<br>75116 Paris<br>France | www.sagis-am.com<br>Téléphone : (+33)1 76 62 26 20<br>E-mail : <a href="mailto:reclamation@sagis-am.com">reclamation@sagis-am.com</a> |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers : Médiateur de l'AMF  
Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : [mediation@amf-france.org](mailto:mediation@amf-france.org)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

## OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

## S TEMPO LAZARD (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

|                              |                        |                                      |                                                                         |
|------------------------------|------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>Initiateur du PRIIP :</b> | Sagis Asset Management | <b>Code ISIN :</b>                   | FR0011538784                                                            |
|                              | 72 avenue Victor Hugo  |                                      | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20                                          |
| <b>Adresse :</b>             | 75116 Paris            | <b>Pour plus d'information,</b>      | E-mail : <a href="mailto:contact@sagis-am.com">contact@sagis-am.com</a> |
|                              | France                 | <b>merci de contacter Sagis AM :</b> | <a href="http://www.sagis-am.com">www.sagis-am.com</a>                  |

L'AMF est chargée du contrôle de l'initiateur du PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce document a été mis à jour dernièrement le 30/09/2025

## Type de produit d'investissement

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS). Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « HUGO LAZARD » (FR001400DES7). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

## Durée de l'OPC

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

## Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO LAZARD » a un objectif de gestion identique à celui du Fonds maître « HUGO LAZARD » (FR001400DES7), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 70% ICE BofAML Euro Broad Market Index ; 30% MSCI World All Countries. Les constituants de l'indicateur sont exprimés en EUR. Les constituants de l'indicateur s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement

### Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

L'allocation d'actifs du fonds maître est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque du portefeuille, via une gestion dynamique de l'allocation du portefeuille, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines). Les mouvements tactiques à horizon moyen terme sont basés sur l'analyse fondamentale du cycle économique global, de la croissance dans les principales zones géographiques et de la valorisation des différentes classes d'actifs et marchés. Ils visent à générer de la performance en profitant des mouvements relatifs des différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, change). Les mouvements tactiques à horizon court terme sont basés sur l'analyse des différents risques pouvant affecter le comportement des actifs à court terme. Ces deux approches de gestion tactique, à court et moyen terme, se veulent complémentaires et décorréliées.

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions. Le portefeuille peut être investi en obligations d'Etats et privées investment grade (notées entre AAA et BBB- par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, en obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées, en obligations convertibles, en actions d'entreprises de toutes tailles de capitalisations de la zone européenne et/ou internationale (grandes capitalisations boursières de plus de 10 milliards d'euros ; moyennes capitalisations boursières comprises entre 5 et 10 milliards d'euros ; petites capitalisations boursières comprises entre 0 et 5 milliards d'euros), en titres de créances et instruments du marché monétaire, en OPC investis sur des classes d'actifs, dans les limites suivantes :

- investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net en titres de créances et instruments monétaires ;
- investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net en dette d'Etat ;
- investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net en dette privée ;
- investissement à hauteur de 20% maximum de l'actif net en obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notées ;

- investissement à hauteur de 25% maximum de l'actif net en obligations convertibles ;
- investissement à hauteur de 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) ;
- investissement à hauteur de 10% maximum en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. L'exposition globale de l'OPC au risque action est gérée dans une fourchette comprise entre 0% et 60% maximum de l'actif net de l'OPC (y compris via des instruments dérivés). Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petites capitalisations sont respectivement limitées à 20%. L'exposition globale de l'OPC au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité comprise entre -5 et +10. L'exposition de l'OPC au risque de change est limitée à 60% de l'actif.

L'OPC peut utiliser des futures, des options, des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net. Le portefeuille est exposé au risque action, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VAR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la Var sera inférieur à 15% et le levier n'excèdera pas 400% brut. L'actif de l'OPC peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés. Le gérant n'investira pas dans des Total Return Swaps (TRS). Autres informations : Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion du gérant maître au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision. L'OPC maître relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation totale

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du vendredi. La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de Bourse. Dans ce cas, elle est calculée le jour ouvré précédent. En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque vendredi (J) avant 10H 30 et sont exécutées sur la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture de bourse de J et publiée à J+1.

## Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

## Dépôtairer du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) - 6, Avenue de Provence - 75009 PARIS.

### Informations complémentaires

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française sur le site internet [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur demande écrite de l'investisseur auprès de Sagis Asset Management, 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris, France

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risques

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

<- Risque plus faible

Risque plus élevé ->

 L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque entre basse et moyenne. Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

-Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.

-Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

### Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| Investissement initial de 10 000 EUR |                                                        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénario sous tensions               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 650 EUR                 | 6 780 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -23,5 %                   | - 7,5 %                    |
| Scénario défavorable                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 440 EUR                 | 9 320 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -15,6 %                   | - 1,4 %                    |
| Scénario intermédiaire               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 360 EUR                | 10 810 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 3,6 %                     | 1,6 %                      |
| Scénario favorable                   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 500 EUR                | 12 940 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 15,0 %                    | 5,3 %                      |

Scénario défavorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 29/08/2025

Scénario intermédiaire : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2018 et le 31/03/2023

Scénario favorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 25/11/2016 et le 26/11/2021

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sagis Asset Management. En cas de défaillance de Sagis Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

| Investissement initial de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                         | 177 EUR                   | 992 EUR                    |
| Incidence des coûts annuels (*)      | 1,8 %                     | 1,8 % par an par an        |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,4 % avant déduction des coûts et de 1,6 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                   | L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. | 0 EUR                                                    |
| Coûts de sortie                                                   | 0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.                                                                                    | 0 EUR                                                    |
| Coûts récurrents                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,8 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.                                                                   | 177 EUR                                                  |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.                                                                                  | 0 EUR                                                    |
| Coûts accessoires                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.                                                                                                                                                                                | Néant                                                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

|                                                       |                                                |                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sagis Asset Management</b><br>Réclamations Clients | 72 avenue Victor Hugo<br>75116 Paris<br>France | www.sagis-am.com<br>Téléphone : (+33)1 76 62 26 20<br>E-mail : <a href="mailto:reclamation@sagis-am.com">reclamation@sagis-am.com</a> |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers : Médiateur de l'AMF  
Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : [mediation@amf-france.org](mailto:mediation@amf-france.org)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

## OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

## S TEMPO FIDELITY (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

|                              |                        |                                      |                                                                         |
|------------------------------|------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>Initiateur du PRIIP :</b> | Sagis Asset Management | <b>Code ISIN :</b>                   | FR0011538800                                                            |
|                              | 72 avenue Victor Hugo  |                                      | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20                                          |
| <b>Adresse :</b>             | 75116 Paris            | <b>Pour plus d'information,</b>      | E-mail : <a href="mailto:contact@sagis-am.com">contact@sagis-am.com</a> |
|                              | France                 | <b>merci de contacter Sagis AM :</b> | <a href="http://www.sagis-am.com">www.sagis-am.com</a>                  |

L'AMF est chargée du contrôle de l'initiateur du PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce document a été mis à jour dernièrement le 30/09/2025

## Type de produit d'investissement

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

Le fonds est un fonds nourricier du compartiment maître « HUGO FIDELITY » (FR0012686350). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

## Durée de l'OPC

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

## Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO FIDELITY » a un objectif de gestion identique à celui du Fonds maître « HUGO FIDELITY » (FR0012686350), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier.

### Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Le Compartiment est un OPCVM d'OPC.

Le Compartiment vise à dégager une croissance modérée du capital à long terme. Le Compartiment vise à offrir aux investisseurs une gestion discrétionnaire par une sélection d'investissements largement diversifiés par le biais d'une sélection d'OPC investis sur les marchés actions, obligations, monétaire et matière[s] premières arbitrant entre les principales classes d'actifs (actions, obligations, monétaire et matières premières) en fonction des anticipations du gérant. L'OPC pourra également investir dans des ETF, ou des dérivés ou des OPC ne faisant pas l'objet de classification.

### Politique d'investissement :

Le Compartiment est exposé de 0 à 55% de l'actif net en actions et matières premières (dont 15% maximum en matières premières). Les OPC « actions » ou « matières premières » (de 0 à 55% de l'actif net), susceptibles d'être sélectionnés par le Compartiment, sont eux-mêmes investis en titres de tous secteurs, de toutes tailles de capitalisation. Au sein de la catégorie actions, l'exposition aux actions des sociétés de petites capitalisations sera au maximum de 30% et l'exposition aux matières premières ne dépassera pas 15% de l'actif net.

Le Compartiment est exposé de 30% à 100% de l'actif net en obligations et monétaires via l'investissement dans des OPC de la gamme Fidelity International. Les OPC « monétaires et obligataires » et les OPC ne faisant pas l'objet de classification, susceptibles d'être sélectionnés par le Compartiment, sont eux-mêmes investis en titres d'état ou en titres du secteur privé. Au sein de cette catégorie, l'exposition aux OPC ne faisant pas l'objet de classification sera au maximum de 20% de l'actif net dans le cadre de la mise en place d'une stratégie en performance absolue.

Le Compartiment pourra également investir :

(i) dans la limite de 15% de son actif net et de manière cumulative, dans des OPC investis dans des obligations « High Yield » (à l'intérieur de l'exposition aux OPC monétaires, obligataires et les OPC ne faisant pas l'objet de classification limitée de 30% à 100% de l'actif net) qui sont des titres classés « spéculatifs » ;

(ii) dans la limite de 10% de son actif net et de manière cumulative, dans des OPC investis dans des actions émergentes (à l'intérieur de l'exposition au marché actions limitée à 55% de l'actif net).

Le Compartiment peut avoir recours à des OPC indiciels cotés de droit français ainsi qu'à des Exchange traded funds (ETF), dans la limite de 40% de l'actif net. Il est précisé que le gérant privilégiera les ETF à

réplication physique.

**Procédure d'investissement :** La réalisation de l'objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs.

Le Compartiment interviendra sur toutes zones géographiques et toutes devises.

La stratégie d'investissement du Compartiment repose sur une gestion active, réalisée au moyen d'une sélection d'OPC de droit français ou européen investis en parts ou actions d'OPC et intervenant sur des secteurs spécifiques.

**Instruments dérivés et techniques :** Le Compartiment peut investir dans des instruments financiers à terme simples, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré, en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille. Ces opérations sont effectuées dans la limite d'une fois l'actif, sans recherche active de surexposition.

**Référence :** Le Compartiment n'a pas d'indicateur de référence car aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion du Compartiment. Le Compartiment est ainsi géré activement sans référence à un indicateur de référence.

**Indice de référence :** Le fonds S TEMPO FIDELITY n'a pas d'indice de référence.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation totale

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du vendredi. La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de Bourse. Dans ce cas, elle est calculée la veille. Lorsque le jour de centralisation des souscriptions / rachats du fonds maître est un jour férié en France ou jour de fermeture de Bourse, la centralisation des souscriptions / rachats du fonds nourricier sera, uniquement dans ce cas, la veille du jour de centralisation des souscriptions / rachats, c'est-à-dire le mercredi à 16h. En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

**Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître :** Les demandes de rachat et de souscription sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvré (sauf jours fériés, dans ce cas les demandes se feront la veille ou le jour ouvré précédent) avant 11h auprès de l'établissement centralisateur BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - 9 rue du Débarcadère 93761 Pantin Cedex - et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation. Les règlements afférents interviendront en J+3.

## Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

## Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) - 6, Avenue de Provence - 75009 PARIS.

### Informations complémentaires

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française sur le site internet [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur demande écrite de l'investisseur auprès de Sagis Asset Management, 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris, France

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

### Indicateur de risques

|   |   |          |   |   |   |   |
|---|---|----------|---|---|---|---|
| 1 | 2 | <b>3</b> | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|----------|---|---|---|---|

<- Risque plus faible

Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

 L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque entre basse et moyenne. Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.
- Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

### Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| Investissement initial de 10 000 EUR |                                                        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénario sous tensions               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 430 EUR                 | 6 950 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -25,7 %                   | - 7,0 %                    |
| Scénario défavorable                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 860 EUR                 | 9 800 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -11,4 %                   | - 0,4 %                    |
| Scénario intermédiaire               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 220 EUR                | 10 750 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 2,2 %                     | 1,5 %                      |
| Scénario favorable                   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 900 EUR                | 12 370 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 19,0 %                    | 4,3 %                      |

Scénario défavorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 27/10/2017 et le 28/10/2022

Scénario intermédiaire : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 25/09/2015 et le 25/09/2020

Scénario favorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 27/03/2020 et le 28/03/2025

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sagis Asset Management. En cas de défaillance de Sagis Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

| Investissement initial de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                         | 184 EUR                   | 1 027 EUR                  |
| Incidence des coûts annuels (*)      | 1,8 %                     | 1,9 % par an par an        |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,3 % avant déduction des coûts et de 1,5 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |                                                                                                                                                                                                                                                   | L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                    | 0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. | 0 EUR                                                    |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                   | 0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.                                                                                    | 0 EUR                                                    |
| <b>Coûts récurrents</b>                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | 1,8 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.                                                                   | 184 EUR                                                  |
| <b>Coûts de transaction sur le portefeuille</b>                          | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.                                                                                  | 0 EUR                                                    |
| <b>Coûts accessoires</b>                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| <b>Commission liée aux résultats</b>                                     | Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.                                                                                                                                                                                | Néant                                                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

|                               |                       |                                                                                 |
|-------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sagis Asset Management</b> | 72 avenue Victor Hugo | www.sagis-am.com                                                                |
| Réclamations Clients          | 75116 Paris           | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20                                                  |
|                               | France                | E-mail : <a href="mailto:reclamation@sagis-am.com">reclamation@sagis-am.com</a> |

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers : Médiateur de l'AMF  
 Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : [mediation@amf-france.org](mailto:mediation@amf-france.org)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

## OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

## S TEMPO M&G (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

|                              |                        |                                      |                                |
|------------------------------|------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|
| <b>Initiateur du PRIIP :</b> | Sagis Asset Management | <b>Code ISIN :</b>                   | FR0012712107                   |
|                              | 72 avenue Victor Hugo  |                                      | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 |
| <b>Adresse :</b>             | 75116 Paris            | <b>Pour plus d'information,</b>      | E-mail : contact@sagis-am.com  |
|                              | France                 | <b>merci de contacter Sagis AM :</b> | www.sagis-am.com               |

L'AMF est chargée du contrôle de l'initiateur du PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce document a été mis à jour dernièrement le 30/09/2025

## Type de produit d'investissement

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS). Le fonds est un fonds nourricier du compartiment maître « M&G LUX DYNAMIC ALLOCATION FUND » (LU1582988058). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

## Durée de l'OPC

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

## Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO M&G » a un objectif de gestion identique à celui du Fonds maître « M&G LUX DYNAMIC ALLOCATION FUND » (Actions CI : LU1582988561), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier à savoir dégager un rendement total positif (combinaison de la croissance du revenu et du capital) de 5 à 10 % en moyenne par an sur toute période de trois ans, tout en appliquant des Critères ESG. Le Fonds maître fait l'objet d'une gestion active et n'a pas d'indice de référence. Le Fonds a une approche d'investissement très flexible et la liberté d'investir dans différents types d'actifs émis n'importe où dans le monde et libellés dans n'importe quelle devise.

### Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Le Fonds maître investit généralement par le biais d'instruments dérivés dans un ensemble d'actifs du monde entier dans les fourchettes d'allocation suivantes, sur une base nette :

- 0 à 80 % en titres à revenu fixe (y compris des obligations et des titres adossés à des actifs) ;

- 20 à 60 % en actions de sociétés ;

- 0 à 20 % dans d'autres actifs (y compris des titres convertibles, des titres de créance convertibles conditionnels et des titres liés à l'immobilier). Le Fonds maître peut également investir dans ces actifs directement ou par le biais d'autres fonds. Les fourchettes d'allocation indiquées ci-dessus sont nettes, c'est-à-dire les positions « longues » (investissements qui bénéficient d'une hausse du prix des actifs) nettes des positions « courtes » (investissements détenus par le biais de dérivés qui bénéficient d'une baisse du prix des actifs). Le Fonds peut également investir dans des devises, des liquidités, des quasi-liquidités, des dépôts et des warrants. Le Gestionnaire des Investissements visera normalement à détenir plus de 30 % de la Valeur liquidative du Fonds dans des actifs libellés en EUR (ou d'autres devises couvertes en EUR). Un minimum de 60 % du Fonds est généralement investi dans des actifs libellés en euro, en dollar américain et en livre sterling. Le Fonds investit dans des titres qui répondent aux critères ESG, en appliquant une approche exclusive.

Les instruments à revenu fixe dans lesquels le Fonds peut investir incluent :

- des produits dérivés dont la valeur découle d'obligations, de taux d'intérêt ou du risque de crédit ;

- des obligations émises ou garanties par des entreprises, des gouvernements, des autorités locales, des agences gouvernementales ou certains organismes internationaux publics ;

- des obligations d'émetteurs situés dans des marchés émergents ;

- des obligations onshore chinoises libellées en CNY négociées sur le Marché obligataire interbancaire chinois ;

- des obligations notées « Investment grade » par une agence de notation reconnue ;

- des obligations non notées et des obligations dont la notation est inférieure à « investment grade », jusqu'à 60 % de la Valeur liquidative du Fonds ; et

- des titres adossés à des actifs, jusqu'à 20 % de la Valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds maître peut investir dans des Actions A chinoises via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et le Shenzhen-Hong Kong Stock Exchange et dans des obligations chinoises libellées en renminbi.

Autres investissements : Le Fonds maître peut investir dans d'autres fonds et dans des liquidités ou des actifs pouvant être rapidement convertis en liquidités.

Utilisation des dérivés : à des fins d'investissement et pour réduire les risques et les coûts.

Résumé de la stratégie : Le Fonds maître applique une approche d'investissement extrêmement flexible. Le gestionnaire d'investissement a la liberté de répartir le capital entre différents types d'actifs en réaction aux changements des conditions économiques et du cours des actifs. Cette approche combine une recherche approfondie pour déterminer la valeur des actifs à moyen et long termes, à une analyse des réactions à court terme du marché aux événements afin d'identifier les opportunités d'investissement. Le Fonds maître investit à l'échelle mondiale dans plusieurs catégories d'actifs, secteurs, devises et pays à des fins de gestion des risques. Lorsque le gestionnaire d'investissement estime que les opportunités sont limitées à quelques domaines, le portefeuille peut être fortement concentré sur certains actifs ou marchés. Le Gestionnaire des Investissements estime que cette approche est susceptible de générer une volatilité annualisée (le degré de fluctuation de la valeur du Fonds sur toute période de 12 mois) comprise entre 5 % et 12 %.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Conditions de souscription et rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi. La valeur liquidative est hebdomadaire, calculée chaque vendredi à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes et des jours de fermeture de Bourse. Dans ce cas, elle est calculée le jour ouvré précédent. En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître : Chaque jour ouvrable et au plus tard à l'Heure limite de passation des ordres : 13h00 (heures du Luxembourg). Les demandes reçues après ce délai relativement à tout Jour de négociation donné seront traitées comme reçues avant l'Heure limite de passation des ordres suivante.

## Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 3 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

## Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) - 6, Avenue de Provence - 75009 PARIS.

### Informations complémentaires

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française sur le site internet [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur demande écrite de l'investisseur auprès de Sagis Asset Management, 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris, France

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risques

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

<- Risque plus faible

Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 3 ans après la souscription au compartiment.

 L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque entre basse et moyenne. Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

-Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.  
-Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

### Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| Investissement initial de 10 000 EUR |                                                        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénario sous tensions               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 060 EUR                 | 7 300 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -29,4 %                   | -10,0 %                    |
| Scénario défavorable                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 750 EUR                 | 8 580 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -12,5 %                   | -5,0 %                     |
| Scénario intermédiaire               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 360 EUR                | 10 820 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 3,6 %                     | 2,7 %                      |
| Scénario favorable                   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 12 090 EUR                | 12 550 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 20,9 %                    | 7,9 %                      |

Scénario défavorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 27/03/2020

Scénario intermédiaire : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2021 et le 31/10/2024

Scénario favorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 27/03/2020 et le 31/03/2023

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sagis Asset Management. En cas de défaillance de Sagis Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

| Investissement initial de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                         | 191 EUR                   | 632 EUR                    |
| Incidence des coûts annuels (*)      | 1,9 %                     | 2,0 % par an par an        |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,6 % avant déduction des coûts et de 2,7 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |                                                                                                                                                                                                                                                   | L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 3 ans |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                    | 0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. | 0 EUR                                                    |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                   | 0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.                                                                                    | 0 EUR                                                    |
| <b>Coûts récurrents</b>                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | 1,9 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.                                                                   | 191 EUR                                                  |
| <b>Coûts de transaction sur le portefeuille</b>                          | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.                                                                                  | 0 EUR                                                    |
| <b>Coûts accessoires</b>                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| <b>Commission liée aux résultats</b>                                     | Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.                                                                                                                                                                                | Néant                                                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 3 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

|                               |                       |                                                                                 |
|-------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sagis Asset Management</b> | 72 avenue Victor Hugo | www.sagis-am.com                                                                |
| Réclamations Clients          | 75116 Paris           | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20                                                  |
|                               | France                | E-mail : <a href="mailto:reclamation@sagis-am.com">reclamation@sagis-am.com</a> |

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers : Médiateur de l'AMF  
 Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : [mediation@amf-france.org](mailto:mediation@amf-france.org)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

## OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

## S TEMPO SYNTHÈSE (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

|                              |                        |                                      |                                                                         |
|------------------------------|------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>Initiateur du PRIIP :</b> | Sagis Asset Management | <b>Code ISIN :</b>                   | FR0013197530                                                            |
|                              | 72 avenue Victor Hugo  |                                      | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20                                          |
| <b>Adresse :</b>             | 75116 Paris            | <b>Pour plus d'information,</b>      | E-mail : <a href="mailto:contact@sagis-am.com">contact@sagis-am.com</a> |
|                              | France                 | <b>merci de contacter Sagis AM :</b> | <a href="http://www.sagis-am.com">www.sagis-am.com</a>                  |

L'AMF est chargée du contrôle de l'initiateur du PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce document a été mis à jour dernièrement le 30/09/2025

## Type de produit d'investissement

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

## Durée de l'OPC

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

## Objectifs

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds « S TEMPO SYNTHÈSE » a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, sur la durée de placement recommandée. L'indicateur de référence est composé à 25% du MSCI WORLD et 75% Markit iBoxx € Liquid Corporates 125.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis. Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La composition du portefeuille du compartiment peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice.

Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible composée d'ETF, d'OPCVM et Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) européens. Il fait varier la taille de la poche actions selon ses anticipations de marché afin de limiter la volatilité du fonds mais sans contrainte de volatilité maximum. Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps. Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles de l'indicateur composite. Puis, compte-tenu des conclusions sur l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans, le gérant dispose de marges tactiques pour essayer de tirer profit des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones géographiques ou composantes sectorielles.

Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM, ETF et FIA européens.

- Une gestion flexible de la construction de portefeuille via une sélection OPCVM, ETF et FIA européens effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Le fonds s'engage à respecter les principales fourchettes d'exposition suivantes :

De 0 à 60% aux marchés d'actions, principalement de l'OCDE, de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont :

- de 0% à 30% aux marchés des actions de pays émergents,
- de 0% à 30% aux marchés d'actions de petite capitalisation inférieures à 5 milliards d'euros.

De 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés selon l'analyse de la société de gestion (pas de recours systématique et mécanique aux agences de notation), libellés en euro ou en devises de l'OCDE, dont :

- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs ou non notés,

- de 0% à 30% en instruments de taux de pays émergents.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre -6 et +10. Le fonds peut être exposé jusqu'à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque d'action, risque de taux, et uniquement à titre de couverture du risque de change. L'exposition via les dérivés n'excède pas une fois l'actif net du fonds.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Conditions de souscription et rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré à 16 heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi (J). La valeur liquidative est hebdomadaire, calculée chaque vendredi à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes, et des jours de fermeture de Bourse. Dans ce cas, elle est calculée la veille. En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

## Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

## Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) - 6, Avenue de Provence - 75009 PARIS.

### Informations complémentaires

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française sur le site internet [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur demande écrite de l'investisseur auprès de Sagis Asset Management, 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris, France

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risques

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

<- Risque plus faible

Risque plus élevé ->



L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque entre basse et moyenne. Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

#### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.
- Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| Investissement initial de 10 000 EUR |                                                        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénario sous tensions               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 540 EUR                 | 6 950 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -24,6 %                   | - 7,0 %                    |
| Scénario défavorable                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 000 EUR                 | 10 150 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -10,0 %                   | 0,3 %                      |
| Scénario intermédiaire               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 310 EUR                | 11 310 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 3,1 %                     | 2,5 %                      |
| Scénario favorable                   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 950 EUR                | 12 950 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 19,5 %                    | 5,3 %                      |

Scénario défavorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2019 et le 31/12/2024

Scénario favorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 27/03/2020 et le 28/03/2025

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sagis Asset Management. En cas de défaillance de Sagis Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

#### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

| Investissement initial de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                         | 144 EUR                   | 840 EUR                    |
| Incidence des coûts annuels (*)      | 1,4 %                     | 1,5 % par an par an        |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0 % avant déduction des coûts et de 2,5 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                   | L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. | 0 EUR                                                    |
| Coûts de sortie                                                   | 0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.                                                                                    | 0 EUR                                                    |
| Coûts récurrents                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,4 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.                                                                   | 141 EUR                                                  |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,03 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.                                                                                  | 3 EUR                                                    |
| Coûts accessoires                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.                                                                                                                                                                                | Néant                                                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

|                                                       |                                                |                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sagis Asset Management</b><br>Réclamations Clients | 72 avenue Victor Hugo<br>75116 Paris<br>France | <a href="http://www.sagis-am.com">www.sagis-am.com</a><br>Téléphone : (+33)1 76 62 26 20<br>E-mail : <a href="mailto:reclamation@sagis-am.com">reclamation@sagis-am.com</a> |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers : Médiateur de l'AMF  
Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : [mediation@amf-france.org](mailto:mediation@amf-france.org)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

## OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

## SAGIS DYNAMIQUE (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

|                              |                                                |                                                                   |                                                                                     |
|------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Initiateur du PRIIP :</b> | Sagis Asset Management                         | <b>Code ISIN :</b>                                                | FR0011538842                                                                        |
| <b>Adresse :</b>             | 72 avenue Victor Hugo<br>75116 Paris<br>France | <b>Pour plus d'information,<br/>merci de contacter Sagis AM :</b> | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20<br>E-mail : contact@sagis-am.com<br>www.sagis-am.com |

L'AMF est chargée du contrôle de l'initiateur du PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce document a été mis à jour dernièrement le 30/09/2025

## Type de produit d'investissement

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

## Durée de l'OPC

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

## Objectifs

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence 40% MSCI WORLD + 40% MSCI EUROPE Ex UK + 20% €STR capitalisé, sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le MSCI WORLD et le MSCI EUROPE Ex UK et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible investie en OPCVM et Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) européens. Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :

Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) européens.

Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM ou de FIA est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps. Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles de l'indice de référence.

Compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de Sagis Asset Management, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manœuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM et FIA spécialisés.

Le compartiment s'engage à respecter une fourchette d'exposition de l'actif net :

- de 60% à 100% aux marchés d'actions, de toutes zones géographiques (majoritairement OCDE), de toutes capitalisations, de tous les secteurs ;
- de 0% à 20% aux marchés des actions de pays émergents ;
- de 0% à 20% aux marchés d'actions de petite capitalisation comprises entre 500 millions et 5 milliards ;
- de 0% à 40% aux instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques ;
- de 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente, ou non notés ;
- de 0% à 10% en instruments de taux de pays émergents ;
- de 0% à 10% en obligations convertibles ;
- de 0% à 60% au risque de change sur les devises hors euro ; Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation totale

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi. La valeur liquidative est hebdomadaire, calculée chaque vendredi à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes et des jours de fermeture de Bourse. Dans ce cas, elle est calculée la veille. En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

## Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

## Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) - 6, Avenue de Provence - 75009 PARIS.

### Informations complémentaires

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française sur le site internet [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur demande écrite de l'investisseur auprès de Sagis Asset Management, 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris, France

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risques

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

<- Risque plus faible

Risque plus élevé ->



L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 4 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée moyenne.

Page 25 sur 30

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend

SAGIS ASSET MANAGEMENT - SAGIS INVEST - SAGIS DYNAMIQUE

aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre

investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

#### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.
- Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

#### Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| Investissement initial de 10 000 EUR |                                                        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénario sous tensions               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 5 300 EUR                 | 4 680 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -47,0 %                   | -14,1 %                    |
| Scénario défavorable                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 190 EUR                 | 10 350 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -18,1 %                   | 0,7 %                      |
| Scénario intermédiaire               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 400 EUR                | 12 690 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 4,0 %                     | 4,9 %                      |
| Scénario favorable                   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 13 540 EUR                | 15 050 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 35,4 %                    | 8,5 %                      |

Scénario défavorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2024 et le 29/08/2025

Scénario intermédiaire : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2024

Scénario favorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 27/03/2020 et le 28/03/2025

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

#### QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sagis Asset Management. En cas de défaillance de Sagis Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

#### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

#### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

| Investissement initial de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                         | 221 EUR                   | 1 465 EUR                  |
| Incidence des coûts annuels (*)      | 2,2 %                     | 2,3 % par an par an        |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,2 % avant déduction des coûts et de 4,9 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |                                                                                                                                                                                                                                                   | L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                    | 0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. | 0 EUR                                                    |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                   | 0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.                                                                                    | 0 EUR                                                    |
| <b>Coûts récurrents</b>                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | 2,2 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.                                                                   | 219 EUR                                                  |
| <b>Coûts de transaction sur le portefeuille</b>                          | 0,02 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.                                                                                  | 2 EUR                                                    |
| <b>Coûts accessoires</b>                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| <b>Commission liée aux résultats</b>                                     | Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.                                                                                                                                                                                | Néant                                                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

|                               |                       |                                                                                 |
|-------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sagis Asset Management</b> | 72 avenue Victor Hugo | <a href="http://www.sagis-am.com">www.sagis-am.com</a>                          |
| Réclamations Clients          | 75116 Paris           | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20                                                  |
|                               | France                | E-mail : <a href="mailto:reclamation@sagis-am.com">reclamation@sagis-am.com</a> |

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers : Médiateur de l'AMF  
 Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : [mediation@amf-france.org](mailto:mediation@amf-france.org)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

## OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

## S ACTIONS DURABLES MIROVA (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

|                              |                                                |                                                                   |                                                                                     |
|------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Initiateur du PRIIP :</b> | Sagis Asset Management                         | <b>Code ISIN :</b>                                                | FR001400UW28                                                                        |
| <b>Adresse :</b>             | 72 avenue Victor Hugo<br>75116 Paris<br>France | <b>Pour plus d'information,<br/>merci de contacter Sagis AM :</b> | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20<br>E-mail : contact@sagis-am.com<br>www.sagis-am.com |

L'AMF est chargée du contrôle de l'initiateur du PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce document a été mis à jour dernièrement le 30/09/2025

### Type de produit d'investissement

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS). Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « MIROVA GLOBAL SUST EQ SI/A-NPF EUR » (LU1616698574). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

### Durée de l'OPC

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

### Objectifs

Ce compartiment nourricier « S Actions Durables Mirova » a un objectif de gestion similaire à celui du fonds maître « Mirova Global Sustainable Equity Fund » (ci-après le « Compartiment »), dans sa part LU1616698574, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir est d'allouer le capital à des modèles économiques durables présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales en investissant dans des entreprises qui répondent aux critères d'investissement durable et dont l'activité économique contribue positivement et ne nuit pas de manière significative à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et/ou réduit le risque de ne pas atteindre un ou plusieurs ODD, tout en veillant à ce que les sociétés en portefeuille suivent des pratiques de bonne gouvernance. Le fond Maître s'attachera à investir dans des sociétés cotées sur des bourses du monde entier, en appliquant une approche d'investissement durable à performance financière mesurée par rapport à l'indice MSCI World Dividendes Nets Réinvestis sur l'horizon d'investissement à long terme.

#### Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Le Compartiment s'inscrit dans une stratégie multithématique d'investissement durable axée sur le développement durable.

Il est géré de manière active, en combinant des convictions fortes sur des thèmes durables et une sélection des titres.

Le processus d'investissement repose sur une sélection de titres fondée sur une analyse fondamentale approfondie des sociétés et combine à la fois des aspects financiers et ESG. Cette analyse doit vérifier que l'entreprise répond aux critères suivants :

- capacité à fournir des solutions innovantes positives destinées à répondre aux problèmes liés à des thèmes durables identifiés ;
- caractère durable du business model ; positionnement concurrentiel, équipe de gestion et capacité à financer la croissance ;
- qualité globale de ses pratiques ESG.

Pour de plus amples informations concernant l'objectif d'investissement durable du Compartiment, veuillez-vous reporter à l'Annexe SFDR.

Le Compartiment cherchera à investir dans des sociétés bénéficiant de perspectives de croissance à long terme et offrant une valorisation attractive à moyen terme.

Le Compartiment investit au moins 80 % de ses actifs nets dans des actions de sociétés du monde entier qui développent des produits ou des services destinés à répondre aux principaux enjeux durables, selon 8 thèmes : énergie, mobilité, construction et urbanisme, gestion des ressources naturelles, consommation, santé, informatique et finance.

Le portefeuille est élaboré à partir des choix du gestionnaire financier par délégation qui identifie les meilleures opportunités d'investissement exemptes de contraintes relatives à la capitalisation boursière, aux secteurs et à la pondération par rapport à l'Indice de Référence.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans les marchés émergents. Il peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets sur le marché monétaire et en liquidités.

Le Compartiment peut investir en Inde (directement), en Chine (directement par le biais d'Actions H émises à Hong Kong), en Russie (directement par le MICEX RTS).

#### Investissement dans des organismes de placement collectif

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des organismes de placement collectif.

#### Utilisation des produits dérivés ou d'autres techniques et instruments d'investissement

Le Compartiment peut avoir recours à des produits dérivés à des fins de couverture et d'investissement comme décrit dans la section intitulée « Utilisation des Produits Dérivés, Techniques Spéciales d'Investissements et de Couverture » ci-dessous. Le Compartiment n'a pas recours aux opérations de prêt et d'emprunt de titres ni aux opérations de prise et mise en pension de titres.

#### Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi.

La valeur liquidative est hebdomadaire, calculée chaque vendredi à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes et des jours de fermeture de Bourse. Dans ce cas, elle est calculée la veille.

Lorsque le jour de centralisation des souscriptions / rachats du fonds maître est un jour férié en France ou jour de fermeture de Bourse, la centralisation des souscriptions / rachats du fonds nourricier sera, uniquement dans ce cas, la veille du jour de centralisation des souscriptions / rachats, c'est-à-dire le mercredi à 16h. En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

#### Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître :

Les demandes reçues par l'Agent de Registre et de Transfert de la SICAV avant l'heure limite de tout jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg et aux États-Unis seront traitées le jour même. Les demandes reçues après l'heure limite seront traitées le jour ouvrable bancaire complet suivant au Luxembourg et aux États-Unis.

### Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

### Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) – 6, Avenue de Provence – 75009 PARIS.

#### Informations complémentaires

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française sur le site internet [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur demande écrite de l'investisseur auprès de Sagis Asset Management, 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris, France

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risques

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

<- Risque plus faible

Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

 L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 4 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée moyenne. Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

-Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.  
-Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

### Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| Investissement initial de 10 000 EUR |                                                        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénario sous tensions               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 5 250 EUR                 | 3 780 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -47,5 %                   | -17,7 %                    |
| Scénario défavorable                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 050 EUR                 | 9 960 EUR                  |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | -19,5 %                   | -0,1 %                     |
| Scénario intermédiaire               | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 240 EUR                | 17 550 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 12,4 %                    | 11,9 %                     |
| Scénario favorable                   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 14 650 EUR                | 22 680 EUR                 |
|                                      | Rendement annuel moyen (%)                             | 46,5 %                    | 17,8 %                     |

Scénario défavorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2024 et le 29/08/2025

Scénario intermédiaire : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/08/2015 et le 28/08/2020

Scénario favorable : le type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/10/2016 et le 29/10/2021

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sagis Asset Management. En cas de défaillance de Sagis Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

| Investissement initial de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                         | 200 EUR                   | 1 827 EUR                  |
| Incidence des coûts annuels (*)      | 2,0 %                     | 2,2 % par an par an        |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,1 % avant déduction des coûts et de 11,9 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                   | L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. | 0 EUR                                                    |
| Coûts de sortie                                                   | 0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.                                                                                    | 0 EUR                                                    |
| Coûts récurrents                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,0 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.                                                                   | 198 EUR                                                  |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,02 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.                                                                                  | 2 EUR                                                    |
| Coûts accessoires                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                          |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.                                                                                                                                                                                | Néant                                                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

|                                                       |                                                |                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sagis Asset Management</b><br>Réclamations Clients | 72 avenue Victor Hugo<br>75116 Paris<br>France | <a href="http://www.sagis-am.com">www.sagis-am.com</a><br>Téléphone : (+33)1 76 62 26 20<br>E-mail : <a href="mailto:reclamation@sagis-am.com">reclamation@sagis-am.com</a> |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers : Médiateur de l'AMF  
Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : [mediation@amf-france.org](mailto:mediation@amf-france.org)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com). Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.